Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213500192-20260923-14_09_2026-DE

Bazouges la-Pérouse

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
19/09/2026	28/09/2026	En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19

L'an deux mil dix vingt six
Le 23 septembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)

ETAIENT PRÉSENTS :
HERVÉ Pascal, ANGER Morgane, LE GONIDEC Guy, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIGNON Fabienne, BERTHELOT Roselyne, CLOLUS Alain, LEMONNIER Claude, JEULAND Rachel, CROCQ Régis, LEGOUT Séverine, LOHIER Sylvain, ROCHELLE Stéphane, LE GAC Matthieu, NOEL Cindy, GUIBLIN Aline,

Formant la majorité des membres en exercice.
ABSENTS Excusés : Rémy GORON, HAMON Sylvie
ABSENTS : Néant
POUVOIR : Rémy GORON donne pouvoir à GUIGNON Fabienne, HAMON Sylvie donne pouvoir à LEGOUT Séverine

Mme Aline GUIBLIN est désignée secrétaire de séance.

N°14-09-2026 – Autorisation de signature d'un avenant - Bivouac

Monsieur le Maire expose que l'entreprise Belloir, titulaire du Lot n°6 sur le chantier du Bivouac, a présenté un devis en moins pour des travaux non réalisés.
Considérant que l'entreprise Belloir n'a pas réalisé les travaux de fourniture et pose de carrelage et de faïence, il convient de procéder à la signature d'un avenant en moins correspondant au chiffrage de ces travaux au marché.
Cela s'élève à une moins-value de 560.77€ sur ce lot n°6

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
Approuve l'avenant présenté
Autorise monsieur le Maire ou Monsieur Le Gonidec, adjoint, à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance

Aline GUIBLIN

Le Maire

Pascal HERVÉ

MAIRIE DE BAZOUGES LA PÉROUSE (ILLE-ET-VILAINE)